



# 1 mois et demi sans contrat, je veux quitter le poste

Par **VTessonne**, le **26/08/2024** à **09:20**

Bonjour,

Cela fait 1 mois et demi, que je travaille dans une boîte qui ne m'a toujours pas fait signer de contrat. Je l'ai déjà demandé à plusieurs reprises, mais rien n'y fait, on ne me le donne pas, et donc je travaille sans contrat. De plus, c'est pour un CDD, ce qui me convenait très bien et là je suis perdu, suis-je en CDI ? De plus je souhaite quitter cette entreprise pour une autre, donc que dois-je faire ? Merci d'avance.

Par **Henriri**, le **26/08/2024** à **12:36**

Hello !

Je vous suggère d'envoyer une LRAR à votre employeur rappelant vos demandes d'obtenir votre contrat de travail CDD et en joignant des copies des "preuves" dont vous disposez évoquant ce CDD (l'annonce à laquelle vous avez répondu ? des courriers ou mails échangés ? fiche de paie mentionnant le CDD ? autre...?).

Quelle est le motif et la durée de ce CDD ?

A+

Par **Lag0**, le **26/08/2024** à **15:37**

[quote]  
et donc je travaille sans contrat.

[/quote]  
Bonjour,

Non, vous ne travaillez pas sans contrat, mais sans contrat écrit. Or le seul contrat qui peut se passer d'écrit est le CDI à temps plein sans période d'essai.

Par **Henriri**, le **26/08/2024** à **15:52**

(suite)

Lago que répondez-vous à la seconde question de Vitessonne ?

Vitessonne, suite à la LRAR :

- si votre employeur vous réponds par le CDD demandé, il faudra le mener à bien.
- s'il ne répond toujours rien (ou vous répond par un CDI), donnez-lui votre démission de CDI pour pouvoir prendre un nouvel emploi.

A+

Par **Lag0**, le **26/08/2024** à **15:55**

[quote]  
Que répondez-vous Lago à la seconde question de Vitessonne ?

[/quote]  
Donc à

[quote]  
De plus je souhaite quitter cette entreprise pour une autre, donc que dois-je faire ? Merci d'avance.

[/quote]  
Dans l'état actuel des choses (CDI sans période d'essai), le salarié doit donc démissionner en respectant le préavis d'usage.